



# Classes à Horaires Aménagés Musique Danse

INSCRIPTIONS 24/25

émotions

public

pratiquer

respirer

écouter

apprendre

spectateurs

découvrir

partager

art

**COLLÈGE** En partenariat avec le collège Fontenelle

CONSERVATOIRE  
*de* ROUEN



ACADÉMIE  
DE NORMANDIE

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Seine-Maritime

THÉÂTRE MUSIQUE DANSE

# ■ CHAM/CHAD: *c'est quoi?*

Le dispositif des **Classes à Horaires Aménagés Musique et Danse** permet au plus grand nombre de recevoir, dans le cadre des horaires et des programmes scolaires, un enseignement artistique de qualité.

L'emploi du temps scolaire des élèves est aménagé pour suivre sereinement l'enseignement artistique. Les volumes horaires de l'enseignement général sont allégés sans qu'aucune discipline ne soit supprimée.

Scolarité et pratique de la musique ou de la danse sont rendus possible grâce au partenariat et à l'engagement de deux établissements, le collège Fontenelle et le Conservatoire à Rayonnement Régional de Rouen.

Les deux structures d'enseignement scolaire et artistique assurent le suivi permanent des élèves afin de veiller à la pertinence et à la cohérence du dispositif **CHAM/CHAD** tout au long de leur parcours, à savoir, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>.

Si l'accès à la pratique musicale ou chorégraphique sur le temps scolaire est source d'enrichissement et d'épanouissement, c'est également un réel engagement de l'élève et des familles dans le sens du soutien et du suivi.

Le maintien dans le dispositif est réévalué par les deux établissements en milieu de parcours (5<sup>e</sup>) afin d'apprécier le travail fourni, l'assiduité et le comportement attendus de l'élève qui suit ce parcours.

# ■ COMMENT *ça marche?*

## MUSIQUE - CHAM

L'enseignement général est dispensé au collège Fontenelle, les enseignements artistiques sont suivis au Conservatoire pendant trois demi-journées par semaine.

ENSEIGNEMENTS hebdomadaires	6 <sup>e</sup> - 5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup> - 3 <sup>e</sup>
Instrument	2 x 30 mn Individuel ou en groupe	
Formation musicale	1 h 30	
Chant choral	1 h	
Pratique collective instrumentale ou vocale	1h à 2h Obligatoire à partir du 1 <sup>er</sup> cycle/3 <sup>e</sup> année Hors temps scolaire	
Education musicale dédiée aux horaires aménagés avec l'enseignant de l'Éducation nationale référent du dispositif	1 h	

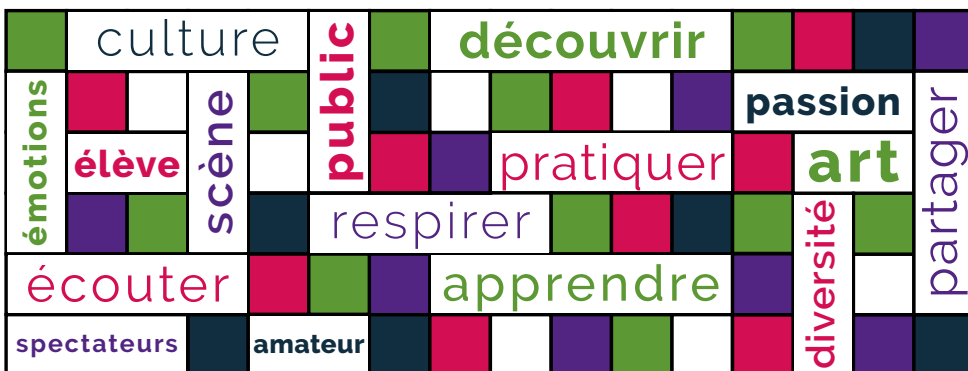
À partir du 1<sup>er</sup> cycle/3<sup>e</sup> année, une pratique collective est obligatoire. Elle est prise en compte dans l'évaluation de l'élève sous forme de contrôle continu. Pendant l'année scolaire, des sessions de répétitions supplémentaires peuvent avoir lieu le week-end, en vue des concerts ou des spectacles organisés par le Conservatoire.

## ■ Pré-requis pour intégrer la CHAM

**Disciplines instrumentales proposées au Conservatoire :**

accordéon, alto, basson, clarinette, clavecin, contrebasse, cor, euphonium, flûte traversière, flûte à bec, guitare, harpe, hautbois, percussions, piano, saxophone, traverso, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle.

Niveaux scolaires	Niveau souhaité à l'instrument et en formation musicale
6 <sup>e</sup>	Fin de 1 <sup>er</sup> cycle / Début de 2 <sup>e</sup> cycle
5 <sup>e</sup>	Début de 2 <sup>e</sup> cycle
4 <sup>e</sup>	Milieu de 2 <sup>e</sup> cycle
3 <sup>e</sup>	Fin de 2 <sup>e</sup> cycle



# DANSE - CHAD

L'enseignement général est dispensé au collège Fontenelle et les enseignements artistiques sont suivis au Conservatoire pendant trois ou quatre demi-journées par semaine. Pendant l'année scolaire et en complémentarité des cours hebdomadaires, le Conservatoire organise régulièrement des master-classes, des stages, des rencontres avec les artistes, les chorégraphes, des sorties aux spectacles...

De la même manière, la pratique scénique faisant partie intégrante du cursus des études chorégraphiques, plusieurs fois dans l'année, les élèves sont amenés à participer aux spectacles produits par le Conservatoire, dans et hors les murs.

ENSEIGNEMENTS hebdomadaires	6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
	1 <sup>er</sup> cycle/3 <sup>e</sup> année	2 <sup>e</sup> cycle/1 <sup>e</sup> et 2 <sup>e</sup> année
Danse classique	2 cours de 1h30	
Danse contemporaine	2 cours de 1h30	
Formation musicale Danseur ou Chant choral	1h	
Culture chorégraphique	1h	

ENSEIGNEMENTS hebdomadaires	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
	2 <sup>e</sup> cycle/2 <sup>e</sup> année	2 <sup>e</sup> cycle/3 <sup>e</sup> année
Danse classique Danse contemporaine Danse Jazz	2 disciplines au choix pour 2 cours de 1h30 dans chacune des disciplines choisies	
Formation musicale Danseur	1h	
Culture chorégraphique	1h	

## ■ Pré-requis pour intégrer la CHAD

ENSEIGNEMENTS hebdomadaires	Niveaux souhaités
Entrée en 6 <sup>e</sup>	3 ans de pratique de la danse conseillée
Entrée en 5 <sup>e</sup>	
Entrée en 4 <sup>e</sup>	5 ans de pratique de la danse conseillée
Entrée en 3 <sup>e</sup>	

# ■ COMMENT faire ?

## S'informer

- Journées portes ouvertes du Conservatoire :

**Samedi 17 février** de 9h30 à 17h

- Réunion d'information en visioconférence

**ATTENTION le lien en visioconférence est à demander à la scolarité du Conservatoire**

**Lundi 19 février** à 18h30

## S'inscrire

### POUR LES ENTRÉES EN 6<sup>E</sup>

- **Retrait des dossiers : du jeudi 1<sup>er</sup> février au jeudi 29 février**

Au Conservatoire :

1. Bulletin d'inscription disponible au secrétariat de la scolarité ou en téléchargement sur le site [www.conservatoirederouen.fr](http://www.conservatoirederouen.fr)

Au collège :

1. Fiche de renseignements scolaires à faire remplir par le professeur des écoles de l'enfant. C'est l'école qui doit envoyer ce document au Conservatoire accompagné du dernier livret scolaire.

### POUR LES ENTRÉES EN 5<sup>E</sup>, 4<sup>E</sup> ET 3<sup>E</sup>

- **Retrait des dossiers : du jeudi 1<sup>er</sup> février au jeudi 29 février**

Au Conservatoire : bulletin d'inscription disponible au secrétariat de la scolarité ou en téléchargement sur le site [www.conservatoirederouen.fr](http://www.conservatoirederouen.fr)

### RETOUR DES DOSSIERS : jusqu'au 16 mars

Bulletin d'inscription au Conservatoire accompagné d'une enveloppe timbrée au nom de la famille (deux enveloppes si les parents sont séparés). **Deux derniers livrets scolaires.**



# ■ Important

## Demande de dérogation :

Si le collège Fontenelle n'est pas votre collège de secteur, vous devez formuler une demande de dérogation qui doit passer exclusivement par la direction des écoles primaires, pour les entrants en 6<sup>e</sup>, et les directions des collèges d'origine pour les 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. La direction du collège Fontenelle n'a pas d'autorité sur l'obtention des dérogations qui relève de l'autorité académique et répond à une hiérarchisation des demandes qui privilégie des critères sociaux ou de santé.

## Demande d'internat :

Il est possible de faire une demande d'internat pour le collège Fontenelle. La demande se fait par le biais d'un dossier à remplir et retourner à l'Inspection Académique habituellement au mois d'avril (renseignements sur le site de l'Inspection académique 76 : [www.ia76.ac-rouen.fr](http://www.ia76.ac-rouen.fr)). **Un rendez-vous avec le Principal du collège est obligatoire avant le dépôt de la demande.**



# Test d'entrée en CHAM / CHAD

La présence des candidats est obligatoire le jour du test, au Conservatoire.

## ■ Musique : mercredi 17 avril

### Contenu du test :

#### > Test instrumental

- Une œuvre au choix correspondant aux acquis de l'élève.
- Une courte pièce d'autonomie communiquée huit jours avant le test.

NB : pour la percussion, toutes les œuvres sont imposées.

L'accompagnement au piano pour les instruments monodiques est obligatoire.

(Présence d'un accompagnateur du Conservatoire durant les tests)

Il est demandé aux candidats d'être en possession de la partition originale de piano.

#### > Test formation musicale

- Pour les candidats **non-inscrits** au Conservatoire :

Lors de cette épreuve est évalué le niveau à l'oral et à l'écrit en matière de connaissances et de compréhension de la musique ainsi que le potentiel vocal.

- Pour les candidats **déjà élèves** au Conservatoire en Horaires Traditionnels (H.T) :

Pas d'épreuve, l'avis du professeur de formation musicale est sollicité.

## ■ Danse : mercredi 17 avril

#### > Pour les entrées en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> :

Test sous forme d'un cours en danse classique et en danse contemporaine (durée : 1h30).

#### > Pour les entrées en 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> :

Test sous forme d'un cours en danse classique et en danse contemporaine avec en complément des enchaînements en danse jazz (durée : 2 heures).

Tenue demandée pour le test : les cheveux doivent être attachés correctement, pas de bijou.

#### > Danse classique

- Un justaucorps sans jupette
- Des chaussons de demi-pointes
- Des chaussons de pointes à partir de la 5<sup>e</sup> si déjà pratiqué
- Une paire de collants

#### > Danse contemporaine

- Un justaucorps
- Une paire de collants
- Pieds nus



# ■ ADMISSION EN CHAM/CHAD

Une Commission mixte se réunit pour statuer sur la cohérence des candidatures. Elle est constituée de : l'Inspection académique, du collège Fontenelle, du Conservatoire, des représentants des parents d'élèves.

**Les critères d'admission sont :**

- Le **dossier** scolaire
- la **motivation**
- les **aptitudes** musicales révélées lors du test d'entrée
- la **capacité** à suivre un enseignement général et artistique
- le degré d'**autonomie**

Sur avis de la Commission mixte et dans la limite des capacités d'accueil du collège et du Conservatoire, le DASEN affecte les élèves en CHAM / CHAD et informe les parents **à la fin du mois de juin.**



## CONTACTS



### Conservatoire de Rouen

50 avenue de la Porte des Champs - 76 000 Rouen  
02 32 08 13 50  
scolarite.CRR@rouen.fr  
www.conservatoirederouen.fr



### Collège Fontenelle

20 rue des Requis - 76 000 Rouen  
02 35 98 48 50  
Principal : M. Philippe Henrot  
0762091K@ac-rouen.fr  
www.fontenelle.arsene76.fr

THÉÂTRE MUSIQUE DANSE